

PROJET ÉDUCATIF

Fédération des Œuvres Laïques
de Haute-Savoie



2020



SOMMAIRE

« PAS BESOIN D'ESPÉRER
POUR ENTREPRENDRE
NI DE RÉUSSIR POUR PERSÉVÉRER ! »

● ● ● Précepte attribué à Charles LE TÊMÉRAIRE (1433-1477)

« JE NE PERDS JAMAIS,
SOIT JE GAGNE,
SOIT J'APPRENDS ! »

● ● ● Nelson MANDELA

POURQUOI UN PROJET ÉDUCATIF ?

Des statuts au projet éducatif	4
Un projet éducatif à destination d'un large public	4
Du projet éducatif aux actions : la démarche de projet	5

I. LA F.O.L. DE HAUTE-SAVOIE

A. La F.O.L. 74, une association Loi 1901	7
B. La F.O.L. 74, une association avec des objectifs	8
C. La F.O.L. 74, une entreprise au service du mouvement	8
D. La F.O.L. 74, un mouvement d'Éducation Populaire à la recherche d'un partenariat de qualité	9
E. La F.O.L. 74, reconnue par les collectivités et les services de l'État	10

II. NOS SOCLES POUR CONSTRUIRE LES ACTIONS

A. La Laïcité	12
B. L'Éducation Populaire	13
C. L'Éducation contre les Discriminations et le Racisme	16
D. La Démocratie, la Citoyenneté, l'Engagement	17
E. L'Économie Sociale et Solidaire	18
F. La Formation	18
G. L'Éducation au Développement Durable	19

POURQUOI UN PROJET ÉDUCATIF ?

DES STATUTS AU PROJET ÉDUCATIF

La Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie (F.O.L. 74), affiliée à la Ligue de l'Enseignement, est une association d'Éducation Populaire reconnue d'utilité publique. Toutes ses actions se nourrissent de l'observation constante des territoires où elle agit, de la société dans laquelle elle vit et du monde qui l'entoure. Depuis l'origine, tout ce qu'elle fait se fonde sur son histoire, son expérience, sa réflexion, ses statuts.

Texte fondateur, ses statuts définissent ses buts, ses finalités, ses missions et ses moyens d'actions. Ils constituent la colonne vertébrale de l'association et définissent son esprit.

En lien avec ses statuts, la F.O.L. 74 a voulu se doter d'un Projet Éducatif ambitieux qui décline et affine ses buts et ses missions. Dans un aller-retour constant entre ses pratiques et sa réflexion, elle y définit ses objectifs généraux, ses stratégies d'action, dans les différents champs de ses interventions.

Ce Projet Éducatif affirme et explique les principes et valeurs portés par la F.O.L. 74, qu'elle veut voir présents au sein de toutes les actions mises en œuvre par ses élus, ses bénévoles et ses salariés. En pleine cohérence et en pleine adéquation avec le positionnement collectif, chacun devient un militant au service des idéaux de la F.O.L. 74.

Ce Projet Éducatif exprime les intentions et ambitions éducatives qui fondent le

sens de toutes les actions menées, quel que soit le secteur d'activité concerné : le secteur social, le secteur sportif, le secteur de l'animation du réseau et de la culture, le secteur des accueils éducatifs ainsi que l'espace formation.

Il a pour mission également de tenir un discours et des positionnements collectifs cohérents.

En définitive, ce Projet Éducatif se veut un "idéal" interpellant l'ensemble des acteurs (Internes et externes) qui traduit les orientations éducatives, les balises incontournables liées à la mise en œuvre ; un chemin d'étapes dans lequel les projets pédagogiques, les projets d'animation, les projets d'établissements ou de structures prendront leurs marques.

UN PROJET ÉDUCATIF À DESTINATION D'UN LARGE PUBLIC

Ce Projet Éducatif s'adresse précisément à tous les acteurs et usagers de la F.O.L. 74, mais aussi aux associations, aux collectivités territoriales, aux comités sociaux et économiques qui font appel aux services de la F.O.L. 74.

Il est là pour éclairer les acteurs, les publics et les partenaires sur les choix éducatifs de l'association. Porteur de sens, il permet à chacun, de la place où il est, de comprendre ce qu'il peut attendre de l'association, ce qu'il peut partager ou construire avec elle.

C'est aussi un outil de communication pour présenter la F.O.L. 74 et ses ambitions.

Il est donc rédigé à destination de tous nos partenaires, de nos usagers, de nos utilisateurs, et doit, pour cela, être diffusé dans notre réseau.

Le Projet Éducatif répond aussi à des aspects réglementaires. Il est obligatoire, par exemple, pour les organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), puisque les textes de loi obligent à définir précisément les intentions éducatives, les choix d'actions et les moyens déployés pour répondre aux besoins des mineurs accueillis.

DU PROJET ÉDUCATIF AUX ACTIONS : LA DÉMARCHÉ DE PROJET

Pour chaque action organisée par la F.O.L. 74, un projet est conçu, élaboré et formalisé par l'équipe éducative, dans le cadre d'une démarche de projet.

Issu du Projet Éducatif, ce projet définit des objectifs spécifiques, détaille la mise en œuvre de façon précise, voire technique, et décline les actes éducatifs qui lui sont liés. L'équipe d'animation, d'éducation, doit construire ce projet en se référant au Projet Éducatif et en s'en inspirant dans l'organisation pédagogique,

matérielle et humaine et dans les choix de fonctionnement.

L'équipe peut faire librement des propositions, mais les actions proposées doivent avoir, dans tous les cas, une cohérence réelle avec le Projet Éducatif de la F.O.L. 74, qui reste garante et responsable face à elle-même et face aux différents acteurs publics et aux diverses institutions de tutelle, de tous les projets que ses membres initient.

Cette démarche de projet doit donc prendre donc en compte :

- les objectifs généraux qui découlent du Projet Éducatif, en lien avec une évaluation diagnostique du terrain ;
- la mise en œuvre de moyens pédagogiques, humains et matériels pour développer des actions en adéquation avec les objectifs ;
- une évaluation formative qui permettra à la fois de mesurer si les objectifs ont été atteints et surtout de construire des perspectives.

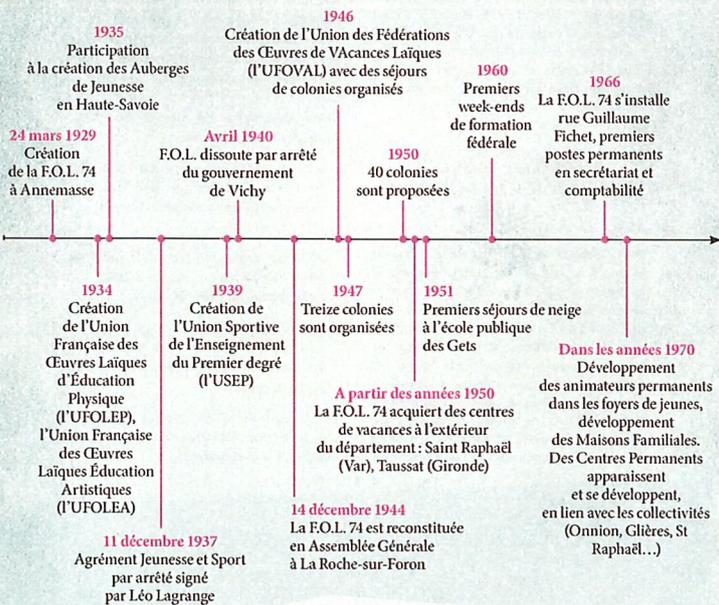
Cette démarche de projet doit être partagée par les tous les acteurs, les usagers, les partenaires.

Par son Projet Éducatif, la F.O.L. 74 souhaite :

- >> affirmer ses intentions éducatives et sociales ;
- >> affirmer son identité d'association d'Éducation Populaire attachée aux valeurs républicaines, à la laïcité et aux principes de l'économie sociale et solidaire, face notamment à ceux qui marchandisent ces actions ;
- >> analyser les innovations pédagogiques, technologiques ou organisationnelles, les nouvelles approches des politiques économiques et sociales ;
- >> se positionner en tant que mouvement d'idées novatrices ;
- >> être réactive face à l'évolution constante de la société ;
- >> accompagner tous les publics, les usagers en les interrogeant sur leurs besoins et leurs attentes ;
- >> développer des stratégies pour faire valoir sa richesse et son adaptabilité associative ;
- >> apporter une plus-value éducative et sociale pour l'intérêt général et collectif.

HISTORIQUE

de la F.O.L. de Haute-Savoie



Des années 1980 à nos jours

Développement avec les collectivités et les associations de délégations de services publics (DSP), de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO), d'emplois d'animateurs professionnels. Mais également des activités sociales : Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), Fonds Local Emploi Solidarité (FLES), puis le Dispositif Départemental d'Accueil de Mineurs Isolés Étrangers (DDAMIE), le service de réparation pénale (SRP), le Centre Éducatif renforcé (CER), le Centre Départemental de la Promotion du Cinéma (CDPC)...

LA F.O.L. DE HAUTE-SAVOIE

« CE QUI SUIT N'EST PAS UNE PARENTHÈSE !

IL FAUT SAVOIR D'OÙ L'ON VIENT POUR SAVOIR OÙ L'ON VA

IL FAUT SAVOIR CE QUE L'ON EST POUR SAVOIR CE QUE L'ON FAIT »

• • • Georges BOGEY

La F.O.L. 74 entend créer des liens entre les œuvres complémentaires de l'École Publique du département, susciter de nouvelles initiatives, et réunir des moyens d'action communs : cinémathèques, bibliothèques circulantes, collections de vues pour projection, afin de faciliter leur tâche d'enseignement et de développer une éducation populaire.

Au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, elle a pour finalité de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou dans le domaine religieux, étrangère à son propre projet. La laïcité est un idéal humaniste donc universel, c'est la possibilité offerte à toutes et tous de vivre ensemble en bonne harmonie, quelles que soient les origines et la confession des uns et des autres.

A. LA F.O.L. 74, UNE ASSOCIATION LOI 1901

La F.O.L. 74 tient son congrès constitutif dans la mairie d'Annemasse le 24 mars 1929. Vingt-quatre sociétés sont représentées : amicales laïques, caisses des écoles, Sous des écoles laïques, caisses des cantines scolaires, chorales, associations sportives.

La F.O.L. 74 est une association Loi 1901 et est une fédération d'associations.

Elle fonde toutes ses actions sur les idéaux de Jean Macé et de la Ligue de l'Enseignement. Ces idéaux sont toujours présents dans ses statuts.

"Promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture ; favoriser sous toutes ses formes le progrès de l'éducation laïque, et ainsi assurer à tous les hommes, la liberté de pensée, la liberté d'expression, l'épanouissement le plus large de leur personne, afin de permettre le développement d'une démocratie laïque, soucieuse de justice sociale et attachées à la paix."

Les projets et les actes de la F.O.L. 74 sont guidés par le respect de l'être humain, avec une approche d'ouverture vers les autres, de fraternité, d'émancipation des individus et de développement de l'esprit critique.



B. LA F.O.L. 74, UNE ASSOCIATION AVEC DES OBJECTIFS

La F.O.L. 74 s'est fixé les buts suivants (articles 2 et 3 des statuts) :

- mettre en œuvre les principes découlant de l'idéal laïque en menant toute action de promotion de ces idées : lutte contre les obscurantismes et les exclusions, éducation à la citoyenneté républicaine, éducation à la solidarité internationale et au développement, éducation à la paix et au devoir de mémoire à l'égard des valeurs de la Résistance et de la libération ;
- défendre et faire vivre les principes républicains ;
- promouvoir des institutions publiques éducatives et sociales laïques et contribuer ainsi à la défense de leurs intérêts matériels et moraux ;
- favoriser la création d'associations locales laïques, les regrouper, les fédérer et les coordonner, et soutenir et promouvoir leurs actions dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et sportifs, et aussi les domaines de la solidarité, des vacances, des loisirs, de la formation ;
- prendre directement en charge l'organisation de toute œuvre laïque éducative, de tous les projets intervenant dans les différents domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'action sociale, des loisirs et des vacances en direction de tous les âges et selon les orientations culturelles et sportives, afin de mettre en œuvre le Projet Éducatif de la F.O.L. 74.

Au-delà de ses objectifs statutaires, la F.O.L. 74 prend de plus en plus conscience de l'importance d'une transition écologique et s'engage dans une démarche éco-responsable et éco-citoyenne.

C. LA F.O.L. 74, UNE ENTREPRISE AU SERVICE DU MOUVEMENT

Avec le développement de l'association et de ses activités, le chiffre d'affaires de la F.O.L. 74 a augmenté de 50% par période de dix ans depuis 1995. Il se monte aujourd'hui à 30 millions d'euros.

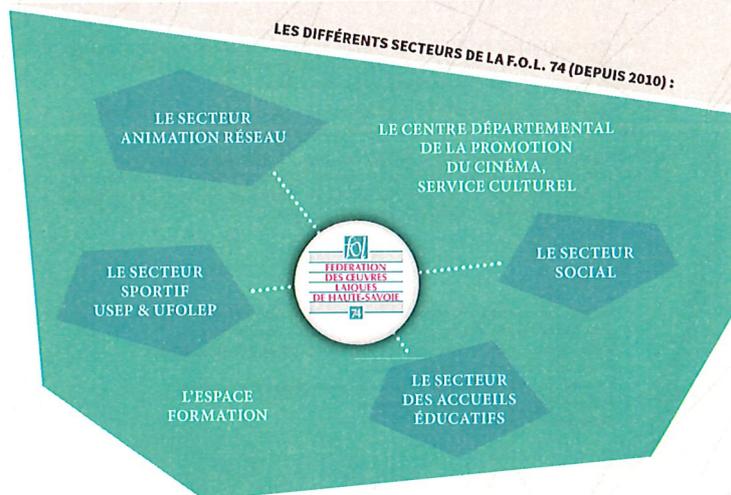
La F.O.L. 74 compte aujourd'hui 330 salariés "équivalents temps plein". Ce nombre est en constante progression.

La F.O.L. 74 est un mouvement qui a une politique éducative laïque forte et qui est animé et dynamisé par son réseau dense de bénévoles, par ses élus à l'expérience aguerrie, mais aussi par ses salariés organisés en entreprise, avec un Comité d'Entreprise.

Indispensables à l'existence de la F.O.L., les salariés savent qu'ils constituent une entreprise, mais ils savent également que l'entreprise est au service du mouvement. L'association est le prolongement du mouvement, une force d'exécution ambitieuse au service d'un idéal. La F.O.L. 74 s'est structurée en différents secteurs qui interagissent et se complètent entre eux.



LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA F.O.L. 74 (DEPUIS 2010) :



D. LA F.O.L. 74, UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE À LA RECHERCHE D'UN PARTENARIAT DE QUALITÉ

Pour faire de la F.O.L. 74 un mouvement à la recherche d'un partenariat de qualité, nous nous attachons à penser et à agir dans le sens d'une démarche offrant le meilleur à destination du plus grand nombre.

La F.O.L. 74, ancrée dans son territoire revendique le droit à l'éducation, à la culture, aux sports, aux vacances et aux loisirs pour toutes et tous, tout au long de la vie : enfants, adultes, familles, personnes en situation de handicap, personnes isolées, familles en situation de précarité, et cela sans aucune exclusion.

Nous priorisons la plus-value éducative pour tous nos projets, sur la base de nos valeurs.

Nous travaillons constamment à la qualité de nos projets. Toutes les actions de qualité ont un coût. En nous battant pour la qualité, nous faisons un travail permanent d'analyse des coûts et donc de budgétisation.

Nous nous battons en permanence pour le maintien des aides de l'État, qui n'est autre que la reconnaissance du service public que nous rendons.



Par ailleurs, la F.O.L. 74 fait face, sur son champ d'action, à la concurrence florissante, qui elle, poursuit des objectifs lucratifs. Cette concurrence fait fi de nos valeurs. Elle les estime dépassées parce qu'elles ne correspondent pas aux lois du marché.

La totalité de nos actions s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire de l'Éducation Populaire, dont l'utilité sociale au service de la collectivité n'est plus à prouver.

Nous agissons évidemment dans le respect de la législation. Nous agissons même au-delà dans une logique de sécurité collective et de plus-value éducative. Les taux d'encadrement de nos activités (dans les accueils de loisirs et centres de vacances par exemple) correspondent aux projets, et non aux minimums légaux.

Nous puisons notre motivation dans le rôle éducatif que nous jouons, dans notre contribution à une formation laïque, républicaine et humaniste, dans notre combat pour maintenir une école publique de qualité accessible à toutes et tous. Ce combat, nous le menons dans le cadre de ce que l'on nomme et de ce qu'il faudra toujours nommer l'Éducation Populaire.

E. LA F.O.L. 74, RECONNUE PAR LES COLLECTIVITÉS ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

Nous avons su nouer des relations de confiance et de partenariat avec plusieurs partenaires institutionnels, comme le Ministère de la Cohésion Sociale, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Éducation Nationale.

Reconnue complémentaire de l'École Publique, la F.O.L. 74 est membre du Conseil Départemental de la Jeunesse et de la Vie associative de la Haute-Savoie et du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale.

De nombreuses collectivités territoriales et de comités sociaux et économiques nous font confiance et nous demandent de participer à leurs travaux, à leurs actions et de les mettre en œuvre.



DES EXEMPLES D'ACTIONS

issues des différents secteurs de la F.O.L.

➤ **Les projets scolaires :** "Ecole et cinéma", "Lire et faire lire", l'éducation physique et sportive, les classes de découvertes

➤ **Les séjours de Vacances Familles - Accueil de groupes :** cultures et découvertes

➤ **La formation :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), Brevet d'Aptitude aux Fonctions de directeur (BAFD) et Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)

➤ **Le culturel :** Centre Départemental de Promotion du Cinéma, expositions, spectacles vivants

➤ **Le secteur animation du réseau qui développe** la vie associative : Formation des élus, semaines d'Éducation contre le Racisme, rencontres des accueils éducatifs, les débats d'idées, les Services Enfance Jeunesse animation (SEJA), le périscolaire, le service paie comptabilité aux associations, la coopérative du chapiteau, etc...

➤ **Le secteur sportif** avec ses deux fédérations, l'USEP et l'UFOLEP "Une autre idée du sport"

➤ **Le social qui intervient** pour les populations issues de l'immigration : accompagnement de la demande d'Asile, dispositif départemental d'accueil de mineurs isolés ; ou pour l'exclusion sociale avec la Halte et la jeunesse au comportement difficile : Centre Éducatif Renforcé, Service de Réparation Pénale

➤ **Des services administratifs,** ressources humaines, financiers, techniques

➤ **Les Centres de Vacances et de Loisirs**



II NOS SOCLES POUR CONSTRUIRE LES ACTIONS

Le cadre ainsi rappelé, voici les principaux points d'ancrages dans lesquels s'enracine notre Projet Éducatif.

A. LA LAÏCITÉ

Principe indissociable de la République et de la démocratie dans notre pays, la laïcité assure la liberté de conscience et garantit la libre expression des convictions de toutes et tous.

La laïcité interdit le prosélytisme par qui que ce soit pour quoi que ce soit. Chacun peut pratiquer une religion ou ne pratiquer aucune religion dans le respect de la religion ou de l'absence de religion des autres. Elle garantit ainsi la liberté de choisir.

Elle crée les conditions propices pour "faire société". Elle favorise notamment la solidarité pour aider à la construction d'une société plus juste.

En favorisant la connaissance, la recherche de la vérité, la reconnaissance et l'acceptation des différences, elle facilite la lutte contre toutes formes d'asservissements, contre l'obscurantisme et les préjugés. Elle permet l'émancipation de tous.

La solidarité constitue une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle.

C'est une union autour d'un projet commun. La solidarité, c'est se réunir, se rassembler, c'est avoir le projet commun de vivre ensemble, c'est s'assurer d'une justice sociale.

La solidarité vise à instituer une société qui garantisse l'épanouissement de chacun, qui contribue à la connaissance et à la reconnaissance de l'autre et qui favorise la mutualisation des savoirs.

L'entraide est un des moteurs indispensables pour agir, pour et avec les autres, autour de valeurs partagées.



« L'ESSENTIEL DE LA LAÏCITÉ TIEN
EN TROIS MOTS : NEUTRALITÉ DE
L'ÉTAT ET DE L'ÉCOLE ; INDÉPENDANCE
DE L'ÉTAT VIS À VIS DES ÉGLISES
ET RÉCIPROQUEMENT ; LIBERTÉ DE
CONSCIENCE ET DE CULTE. LA LAÏCITÉ
NOUS PERMET DE VIVRE ENSEMBLE
MALGRÉ NOS DIFFÉRENCES D'OPINIONS
ET DE CROYANCES. C'EST POURQUOI
ELLE EST BONNE, JUSTE, NÉCESSAIRE. »

• • • André COMTE-SPONVILLE,
Dictionnaire de la philosophie p. 562

Notre démarche laïque se traduit en différents points :

- Nous reconnaissons à tout individu, qu'il soit valide ou porteur de handicap, le droit à la différence sans pour autant lui donner des droits et des devoirs différents, mais en adaptant la réponse à ses besoins spécifiques.
- Nous luttons contre toutes formes d'asservissement.
- Nous défendons l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Nous donnons à chacun la liberté de prendre des responsabilités.
- Nous favorisons pour toutes et tous l'accès aux savoirs les plus larges possibles, à l'éducation pour aller vers la plus grande égalité des chances ; nous gardons à l'esprit le principe d'éducabilité. Nous nous opposons à l'obscurantisme, nous favorisons la connaissance, la recherche de la vérité et contribuons ainsi au développement et à l'émancipation de la personne.
- Nous favorisons toutes les solidarités - sociales et économiques - toutes les libertés, le sens des responsabilités individuelles, ainsi que le pouvoir du collectif.
- Nous aidons tous les individus à appréhender leur milieu de vie pour développer leurs capacités d'analyse, leur esprit critique et pour agir.

B. L'ÉDUCATION POPULAIRE

Mouvement d'Éducation Populaire, la F.O.L. 74 est guidée par le respect de l'être humain, une approche d'ouverture vers les autres, la volonté de l'émancipation des individus et du développement de l'esprit critique, la prise en compte de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Nous militons pour le développement de chaque personne sur les plans individuel et social afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place dans la société, d'être un citoyen qui comprenne mieux le monde et puisse ainsi agir pour le transformer et se mettre en relation avec les autres, pour créer une société où il est possible de "vivre ensemble" en bonne harmonie.

« IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE BIENS MATÉRIELS, CULTURELS ET INTELLECTUELS RÉSERVÉS AUX PRIVILÉGIÉS ET D'AUTRES RÉSERVÉS AUX DÉMUNIS. PUISQU'ILS SONT PRODUITS PAR TOUS ET TOUTES, TOUS LES BIENS MATÉRIELS, CULTURELS ET INTELLECTUELS SONT LA PROPRIÉTÉ DE TOUS ET DE TOUTES, ILS APPARTIENNENT À LA COMMUNAUTÉ, UNE COMMUNAUTÉ QUI DOIT ÊTRE UNE, LIBERTAIRE, ÉGALITAIRE ET FRATERNELLE. »

• • • Georges BOGEY

Nous agissons pour créer un cadre propice à l'expression démocratique : choix, élaboration de propositions, consultation, concertation, participation à la décision, à l'organisation, à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation.

C'est une démarche qui vise à ce que chacun soit et devienne porteur de son propre projet.

Nous encourageons la coopération, le partage et l'élaboration commune de projets et d'actions.

Nous favorisons la construction des savoirs pour tous et par tous, l'accès à l'éducation et à la culture pour toutes et tous, la résolution des conflits par le dialogue et la négociation.

« LE SEUL VÉRITABLE ANTIDOTE À LA TENTATION BARBARE A POUR NOM HUMANISME. [] SANS CETTE RECONNAISSANCE D'AUTRUI [] SANS CE SENS DE L'AUTRE QUE MONTAIGNE A SI BIEN EXPRIMÉ EN AFFIRMANTE "VOIR EN TOUT HOMME UN COMPATRIOTE", NOUS SOMMES TOUS DE POTENTIELS BARBARES. »

• • • Edgar MORIN

« CULTURE EST UN MOT POLYSÉMIQUE. IL DÉSIGNE L'ENSEMBLE DES CONNAISSANCES TRANSMISES AUXQUELS CHACUN A ACCÈS. ON DIT DE QUELQU'UN QUI A ASSIMILÉ DE NOMBREUSES CONNAISSANCES QU'IL EST CULTIVÉ. À L'INVERSE, ON DIT DE CELUI QUI CONNAÎT PEU DE CHOSSES QU'IL EST INCULTE.

LE MOT "CULTURE" EST DEVENU UN SYNONYME DU MOT CIVILISATION. EN CE SENS LA CULTURE RECOUVRE LES COMPORTEMENTS, LES PRODUCTIONS, LES MODES DE VIE. DANS CETTE ACCEPTION, LE FOOTBALL, LE RAP, LE HIP HOP, LA RELIGION, LA PÉTANQUE, LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR NE CITER QUE CES QUELQUES EXEMPLES, SONT DES PHÉNOMÈNES CULTURELS QUE NOUS DEVONS RESPECTER ET COMPRENDRE POUR ÉVITER L'ÉMERGENCE D'UN COMMUNAUTARISME CLIVANT ET CRÉER UNE VRAIE COMMUNAUTÉ OÙ TOUTES LES DIFFÉRENCES SONT PRISES EN COMPTE. »

• • • Georges BOGEY



Nous nous devons d'être de réels acteurs de l'Éducation Populaire. L'éducation, la culture, la science, l'art et toutes les formes de savoir sont les meilleurs outils pour lutter contre les inégalités, pour favoriser l'épanouissement individuel et collectif, pour lutter contre les discriminations, pour permettre le vivre ensemble. En un mot, pour être humanistes.

• Des méthodes d'éducation innovantes

Il est important de **cultiver** la pédagogie active, car celle-ci porte ses **fruits** en matière d'apprentissage, en favorisant notamment :

			
l'attention des apprenants	l'engagement des apprenants	la compréhension des apprentissages	la consolidation des apprentissages

LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE :

- **L'éducation pour toutes et tous**
L'éducation populaire s'adresse à tout le monde. Elle prend en compte le public tel qu'il est, ce qu'il est. Elle est profondément laïque. Elle s'appuie sur des valeurs humanistes. Chacun a la possibilité d'apprendre, d'accroître ses compétences. On peut apprendre tout au long de sa vie.
- **L'éducation par toutes et tous**
Elle se justifie par la conviction que la culture est en chacun. Chacun a un savoir à partager, un savoir différent, unique. Tout le monde sait des choses, ainsi tout le monde peut éduquer, et tout le monde doit éduquer. Chacun se "cultive" au contact de l'autre.

Les méthodes quelles qu'elles soient doivent éveiller les motivations des personnes désireuses d'apprendre et de comprendre. Ces méthodes doivent développer l'esprit créatif et aider chacun à évoluer dans le champ des connaissances et à se construire librement. Des méthodes innovantes doivent nous inspirer. Cette pédagogie active insiste sur : l'implication des apprenants, l'auto socio-construction des savoirs, les ponts entre la théorie et la pratique, le projet, l'évaluation formative. Le travail de groupe, le collectif et la coopération stimulent et permettent de donner à chacun un rôle dans la construction et l'élaboration du projet.

• **L'émancipation**

La question de l'émancipation est plus que jamais d'actualité à l'heure d'internet et des réseaux sociaux. L'individu se donne l'illusion d'être relié aux autres alors qu'il est seul devant l'écran. La découverte de l'altérité, les rencontres, la recherche de la vérité, les dialogues, la confrontation des idées en face à face, sont indispensables. Aller au cinéma, voyager, découvrir, faire du sport, lire et commenter, débattre, prendre le temps, c'est agir ensemble pour découvrir l'autre, pour l'écouter, pour respecter ses différences, pour mieux vivre ensemble ; c'est faire œuvre d'Éducation Populaire.

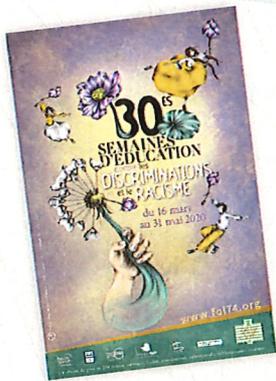
• **La socialisation**

La socialisation permet à chacun de prendre sa place dans la société mais aussi à penser par soi-même.

Par l'affirmation de sa personnalité, la relation aux autres ou l'épanouissement dans son environnement, l'individu grandit et se construit. Il développe un sentiment de liberté qui favorise son autonomie, son indépendance et mobilise sa volonté d'agir.

Facilitateurs de l'intégration et de l'épanouissement au sein du collectif, la socialisation est également un gage de respect de soi et des autres.

Considérant qu'une société digne de ce nom ne peut être qu'un ensemble de citoyens libres, l'Éducation Populaire œuvre autant pour l'émancipation que pour la socialisation de toutes et de tous.



C. L'ÉDUCATION CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE RACISME

La F.O.L. 74 agit pour la citoyenneté dans l'engagement contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et toutes les formes de discriminations.

Nous combattons et combattons toujours sur tous les terrains pour l'égalité.

Les lois antiracistes de la République doivent être appliquées à toutes et tous : droits aux soins, à la scolarité, accès au logement...

Nous allons à la rencontre de l'autre pour l'aider à s'ouvrir et pour construire avec lui le chemin de la liberté, de la paix et de l'égalité.

Nous dénonçons toutes les horreurs de l'humanité et les crimes de l'histoire commis au nom des supposées "races supérieures" et des intérêts coloniaux religieux, politiques et économiques.

Nous combattons aujourd'hui le totalitarisme et le fascisme qui peuvent conduire à ces mêmes horreurs et à ces mêmes crimes.

Nous agissons pour que cessent les humiliations qui pèsent sur ceux qui sont différents. Nous refusons toutes les discriminations, dont les vingt-quatre critères sont tous définis par la loi. Nous nous engageons à respecter et à aider les autres, à défendre les droits de chacun et à promouvoir les devoirs de chacun.



« RÉPLIQUER PAR L'AMERTUME ET LA HAINE NE PEUT QU'INTENSIFIER LA HAINE DANS LE MONDE. IL FAUT BIEN QUE QUELQU'UN MANIFESTE ASSEZ DE BON SENS POUR BRISER L'ENCHAÎNEMENT DE LA HAINE. »

• • • Martin LUTHER KING

« L'IDENTITÉ SE FORGE, SE FORME, SE DÉFORME POUR MIEUX SE REFORMER, SE CONSTRUIRE ET SE RECONSTRUIRE AU CONTACT DE L'AUTRE. »

• • • Franck MICHEL

D. LA DÉMOCRATIE, LA CITOYENNETÉ, L'ENGAGEMENT

Nous considérons chaque individu comme un élément constitutif et participatif de la communauté humaine.

L'exercice de la citoyenneté est une responsabilité individuelle et partagée dans un processus de construction collective.

La citoyenneté est assumée et portée par l'implication et l'engagement de chacun dans la société au sein d'une organisation collective et durable.

La citoyenneté est à la fois un droit et un devoir pour chaque personne. Chacun prend part à la création du bien commun et du "vivre ensemble".

Forme d'exercice de la liberté, la démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives. La démocratie est une

démarche politique, fondée sur le débat public. Chacun a la liberté de s'impliquer dans un processus de délibération et de construction commune. Une personne est une voix unique.

Nous considérons chaque individu comme un élément constitutif et participatif de la communauté humaine. C'est la possibilité, pour chacun, à tout âge, de s'exprimer, d'agir et de s'impliquer. Être citoyen, c'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

Ce processus de construction de la démocratie doit intégrer l'ensemble des équipes, des publics et des partenaires. Il permet de se rassembler, de débattre. Il est créateur de cohésion et rend possible l'émergence de décisions collectives où

« NE DIS PAS À L'HOMME SES DROITS SANS LUI DIRE SES DEVOIRS, NE DIS PAS À L'HOMME SES DEVOIRS SANS LUI DIRE SES DROITS POUR QUE DROITS ET DEVOIRS LIÉS ET RELIÉS SE TISSENT EN MAILLAGE SERRÉ AFIN DE CONSTITUER À LA FIN CE QUE L'ON HOMME SOCIÉTÉ, CE BEL ENDRIT OÙ L'ON VIT ENSEMBLE. »

● ● ● Georges BOGEY

L'implication de chacun est favorisée. C'est un outil pour faire collectivement au service du "vivre ensemble", pour "faire société". Nous souhaitons que la F.O.L. 74 soit un modèle de démocratie participative. Pour cela, au sein de nos projets, des temps de parole sont organisés, où chacun est libre de s'exprimer et de faire des propositions. Toutes nos actions permettent aux personnes d'agir en acteurs responsables en s'inscrivant dans une vie de groupe dans laquelle chacun est reconnu.

E. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Partout où nous sommes implantés, notre démarche liée à l'économie sociale et solidaire se traduit en différents points.

La F.O.L. 74, de par son objet, son fonctionnement et son mode de gouvernance affirme sa volonté d'être un acteur de l'économie sociale et solidaire à travers la gestion de ses activités. Là encore, le Projet vise l'éducation, l'égalité, l'émancipation des usagers.

Nous cherchons à privilégier et à assurer :

- > un monde associatif et coopératif ;
- > une cohésion sociale ;
- > des emplois de proximité ;
- > la formation des personnes et la promotion interne ;
- > une approche citoyenne et éthique de la gestion des ressources humaines ;
- > concernant l'alimentation, l'achat de produits locaux ;
- > un développement territorial local dans le respect de l'environnement ;
- > un développement territorial local dans le respect de l'identité des populations, en combattant toute forme de communautarisme ;
- > une gestion associative transparente, désintéressée mais engagée pour l'intérêt général ;
- > le respect de la charte du "salarié citoyen F.O.L.".

F. LA FORMATION

La formation est la volonté de construire chez chaque individu le citoyen éclairé, acteur de son propre projet. Elle est un des éléments fondamentaux constitutif de la dimension fédérative de la F.O.L.

La formation est un levier incontournable pour renforcer les bases politiques et permettre le développement de l'action de la F.O.L. sur l'ensemble du territoire et "faire société". Elle doit trouver ses racines et son sens dans nos fondements politiques pour être un référentiel, guide de toutes nos pratiques à tous les niveaux.

Nous aurons l'exigence d'apporter une plus-value technique et pédagogique à tous les niveaux de nos diverses formations. Ainsi toutes nos formations sont construites autour de pédagogies qui impliquent les apprenants et dans lesquelles chaque formé est unique. Chacun dispose d'un mode d'apprentissage spécifique, en lien avec son vécu propre.

Nous donnons de plus la possibilité à chaque personne formée d'être accompagnée tout au long de sa formation.

G. L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous mettons en œuvre une démarche écocitoyenne et nous éduquons à l'environnement et au développement durable dans le cadre de nos activités. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une transition écologique et solidaire.



Notre démarche d'éducation au développement durable se traduit en différents points :

- > une appropriation du bien commun par des actions citoyennes ;
- > la découverte du milieu proche dans lequel on séjourne, la participation à la vie locale en respectant les usages, les coutumes, le vivre ensemble, le rythme de vie de chacun ;
- > l'initiation à l'observation du milieu naturel et des activités humaines, la recherche de documentations et d'informations sur la localité : connaître l'environnement pour mieux le respecter.
- > le choix des activités de proximité en privilégiant les déplacements à pied et à vélo ;
- > la proposition d'activités ayant le moins d'impact négatif possible sur les différents milieux ;
- > l'information lors de la pratique sportive de pleine nature auprès des acteurs locaux sur la spécificité du milieu, sur ses contraintes environnementales, sur les règles de sécurité.



Différents axes de

FORMATION

- > La formation professionnelle : BPJEPS, Certificat Préparatoires, VAE
- > La formation d'animateurs, des bénévoles et d'élus associatifs
- > La formation des élus de collectivités
- > La formation fédérale : Brevets Fédéraux
- > Les formations citoyennes : Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1), formation de délégués élèves
- > La formation continue des salariés
- > La formation des animateurs/directeurs occasionnels
- > La lecture d'image et l'utilisation du numérique.

CE PROJET ÉDUCATIF FONDE NOTRE VOLONTÉ ÉDUCATIVE ET SOCIALE ET LA POLITIQUE QUE CETTE VOLONTÉ GÉNÈRE. IL EST EN LIEN ET EN COHÉRENCE AVEC NOS STATUTS ET NOTRE PROJET STRATÉGIQUE.

IL APPARTIENT À CHAQUE SECTEUR ET À CHAQUE PERSONNE, BÉNÉVOLE OU SALARIÉE, DE S'EN EMPARER AFIN DE BÂTIR LES DÉCLINAISONS DE NOS INTENTIONS ÉDUCATIVES ET DE METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS NÉCESSAIRES ET ADAPTÉS POUR QU'IL SE RÉALISE EN ACTES.

